

Le bulletin



"Travaux

Mise à l'enquête en juin du PAD de la gare de Bulle



5

"Mobilité

6 | Le plan d'action vélo primé par Pro Vélo

7 | Sécurité routière: les règles en ville



6 - 7

"Qualité de vie

De nouvelles offres au parc Saint-Paul

Un bus sympa dans les quartiers



8

"Autorités

2 | Le nouveau Conseil communal

3 | Le nouveau Conseil général

3-4 | Commissions, délégations, comités



2 - 4

"Bulle verte

GESA lance le cadastre solaire



9

"Actualités

10 | Des radars préventifs dans les quartiers

10 | Revitalisation du ruisseau de l'Arenay

11 | Lancement du Prix jeunesse et famille



10 - 11

"Magazine

Préparer les boulettes de viande à la suédoise



12



Editorial

Jacques Morand, syndic de Bulle

Chers Bullois, chères Bulloises,

Une nouvelle législature a commencé suite aux élections communales du 28 février 2016. Tant le Conseil communal que le Conseil général ont été recomposés et leurs forces vives renouvelées. Ces nouvelles autorités se sont déjà mises au travail pour relever les défis qui attendent notre ville.

Comme syndic et représentant du Conseil communal, je salue l'excellente ambiance de travail qui s'est d'emblée mise en place dans le nouveau collège durant ces deux premiers mois de travail en commun. La recomposition et l'attribution des dicastères se sont déroulées dans un climat constructif. Chacun et chacune a pu trouver une place adéquate dans le nouveau collège selon ses aptitudes et ses intérêts. Malgré l'arrivée de six nouveaux membres, il règne une excellente harmonie dans nos séances à la satisfaction de tous ces membres.

Le Conseil communal se réjouit également de l'aide précieuse fournie par les différents départements dans le pro-

cessus de transmission des dossiers en cours et à venir. La transition se fait donc dans la continuité grâce aux compétences et à la disponibilité de notre administration.

Cette édition du *Bulletin* est d'ailleurs le fruit de cette transition. Préparé par l'ancienne équipe, son contenu contient des informations sur les dossiers en cours de réalisation. Dès le mois de décembre prochain, le programme du journal reflétera pleinement le fruit des réflexions du nouveau Conseil, avec, notamment, la présentation du programme de législation 2016-2021. Cette feuille de route permettra à la fois de rendre visible et de baliser notre action au service de la population.

Avec mes collègues, nous nous engageons enfin à renforcer la communication envers la population et le Conseil général. L'engagement pour l'automne d'un chargé de communication est une mesure importante pour créer de nouveaux espaces d'information et de dialogue dans notre ville, pour mieux rendre visible notre politique et pour garantir toute la transparence nécessaire de notre action.

Au nom de mes collègues du Conseil communal, je vous souhaite, chers Bullois, chères Bulloises, un magnifique été!

"Bulle à découvrir

• LES HALLES (1787)

Le bâtiment des Halles était utilisé autrefois comme halle à grains. Détruit par l'incendie de 1805, il est le premier à être reconstruit par les autorités en respectant les plans de 1787. Du point de vue architectural, le bâtiment est fortement inspiré des constructions campagnardes traditionnelles.

www.la-gruyere.ch/fr/bulle-a-parcourir



impressum



ÉCRIVEZ-NOUS!
Ville de Bulle | Le bulletin
Grand-Rue 7
Case postale 32
1630 Bulle
bulletin@commune.bulle.ch

ÉDITION
Ville de Bulle
Grand-Rue 7 | C.P. 32
1630 Bulle

CONCEPTION | RÉALISATION
16a communication
Case postale 284
1630 Bulle

CORRECTION
Glassonprint

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES
16a communication

TIRAGE
10 500 exemplaires

"Autorités"

Le nouveau Conseil communal

Découvrez le nouveau visage du Conseil communal de Bulle, qui fait suite aux dernières élections communales. L'Exécutif s'est largement renouvelé, avec l'arrivée de six nouveaux visages.



2

Les sièges au Conseil général

L'élection au Conseil général a également apporté plusieurs changements de l'équilibre politique. Le PLR obtient 15 sièges, le PS 15, le PDC 8, l'UDC 8, les Verts 3 et le PVL 1.



3

Commissions et délégations

Vous trouverez la liste et la composition des commissions, délégations et comité de la commune de Bulle. Le registre des intérêts des conseillers communaux est disponible sur le site internet de la commune (www.bulle.ch).

3 - 4

Conseil communal: répartition des dicastères



Le nouvel Exécutif de la ville de Bulle est composé de 9 membres: 3 du Parti libéral-radical (PLR), 3 du Parti socialiste (PS), 1 du Parti démocrate-chrétien (PDC), 1 de l'Union démocratique du centre (UDC) et 1 Libre-Indépendant (L-I). Figurent également sur la photo: M. Jean-Marc MORAND (10), secrétaire général, M^{me} Anne CARREL MEYER (11), secrétaire du Conseil communal.

Jacques MORAND 1

Présidence, syndic, administration générale, représentation.
Suppléant: Raoul GIRARD

Patrice MORAND 4

Aménagement, environnement, travaux, équipements.
Suppléant: Jérôme TORNARE

David SEYDOUX 7

Enseignement et formation.
Suppléant: Johanna GAPANY

Raoul GIRARD 2

Vice-présidence, vice-syndic, économie et finances.
Suppléant: Jacques MORAND

Chantal PYTHOUD 5

Santé et affaires sociales.
Suppléant: Raoul GIRARD

Jérôme TORNARE 8

Sécurité (police et pompiers), bâtiments communaux.
Suppléant: Patrice MORAND

Johanna GAPANY 3

Sports et espaces publics.
Suppléant: David SEYDOUX

Marie-France ROTH PASQUIER 6

Jeunesse, intégration, transports et régionalisation.
Suppléant: Nicolas WYSSMUELLER

Nicolas WYSSMUELLER 9

Affaires culturelles, musée et bibliothèque, tourisme.
Suppléant: Marie-France ROTH PASQUIER



Conseil communal: législature 2016-2021

COMMISSIONS

COMMISSION ADMINISTRATIVE

M. Jacques MORAND, président
M. Raoul GIRARD, vice-président
M^{me} Chantal PYTHOUD, membre
M^{me} Marie-France ROTH PASQUIER, membre
M. Nicolas WYSSMUELLER, membre
M^{me} Anne FRACHEBOUD, secrétaire

COMMISSION TECHNIQUE

M. Jacques MORAND, président
M. Patrice MORAND, vice-président
M^{me} Johanna GAPANY, membre
M. David SEYDOUX, membre
M. Jérôme TORNARE, membre
M^{me} Valentine POCHON (Département technique), secrétaire
M^{me} Nicole JACQUEROUD (Département urbanisme), secrétaire

(CG) COMMISSION FINANCIÈRE

M. Yves BOSSON (PLR), président
M. Patric DAVET (PDC-PVL), vice-président
M. Philippe DUPASQUIER (PLR)
M. Baptiste PASQUIER (PDC-PVL)
M. Nicolas REPOND (PS-Les Verts)
M. Jacques RIME (UDC)
M. Théo SAVARY (PS-Les Verts)
M^{me} Chantal PRIN, secrétaire

(CG) COMMISSION DES NATURALISATIONS

M^{me} Marie-France ROTH PASQUIER, présidente
M^{me} Chantal PYTHOUD, vice-présidente
M. Jérôme TORNARE, membre
M. Gilles MORET (UDC)
M^{me} Marie-Claire PASQUIER (PLR)
M^{me} Pauline VARGA (PS-Les Verts)
M. Laurent MONNEY, membre libre (PDC-PVL)
M^{me} Cynthia BAPST, secrétaire

BUREAU EXÉCUTIF DU CERCLE SCOLAIRE BULLE-MORLON

M. David SEYDOUX, président
M. Patrick AUDEMARS (commune de Morlon), vice-président
M. André SCHIBLER, administrateur scolaire
M^{me} Suzanne COSANDEY, RE, Condémine et Morlon
M^{me} Chantal SOTTAS, RE, La Tour-de-Trême
M. Thierry BÜRGISSER, RE, La Léchère
M. Claude GENILLOU, RE, La Vudalla
M. J.-François BEAUD, inspecteur des établissements La Léchère et Condémine
M. Lionel ROLLE, inspecteur des établissements La Vudalla et La Tour-de-Trême
M^{me} Stéphanie BERTHOUD, secrétaire

COMMISSION DES CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

M. David SEYDOUX, président
M. Jérôme TORNARE, vice-président
M. Patrice MORAND, membre
M. André SCHIBLER, administrateur scolaire
M. Eric PICHONNAZ, architecte de ville
M. Vincent ACCARISI, architecte de ville adjoint
M^{me} Isabelle BRODARD, secrétaire

COMMISSION DU MUSÉE ET DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

M. Nicolas WYSSMUELLER, président
M. Raoul GIRARD, vice-président
M. Pierre-Yves BINZ
M. Pierre BROYE
M. Alexandre DAFFLON
M. Mehmet HIKMEL
M. François PICCAND
M. Serge ROSSIER

AVEC VOIX CONSULTATIVE
M^{me} Isabelle RABOUD-SCHÜLE, directrice
M. Christophe MAURON, conservateur
M^{me} Lise RUFFIEUX, bibliothécaire
M^{mes} I. RABOUD et S. SERVADIO (PV), secrétaires

COMMISSION CULTURELLE DE LA VILLE DE BULLE (CCVB)

M. Nicolas WYSSMUELLER, président
M^{me} Marie-France ROTH PASQUIER, vice-présidente
M. Sebastian DESPOND (UDC)
M^{me} Emmanuelle FAVRE GENDE (PLR)
M. Joël FUCHS (PDC-PVL)
M^{me} Kirthana WICKRAMASINGAM (PS-Les Verts)
M^{me} Anne MERMOUD OTTIGER, membre libre
M^{me} Laurence VERNAY, membre libre

AVEC VOIX CONSULTATIVE
M. Dominique RIME, directeur artistique de la saison culturelle CO2
M. Pierre TROILLET, coordinateur culturel
M^{me} Anne FRACHEBOUD, secrétaire

COMMISSION COMMUNICATION

M. Jacques MORAND, président
M. Raoul GIRARD, vice-président
M. Patrice MORAND, membre
M^{me} Marie-France ROTH PASQUIER, membre
M. Jérôme TORNARE, membre
M. Jean-Marc MORAND, secrétaire général
M. Battiste CESA, 16a communication, consultant
M. Guy MONNEY, secrétaire

COMMISSION DES SPORTS

M^{me} Johanna GAPANY, présidente
M. David SEYDOUX, vice-président
M. Patrice MORAND, membre
M. Firmin ESSEIVA (PDC-PVL)
M. Alain JAQUET (UDC)
M^{me} Camille LAVALETTE (PS-Les Verts)
M. Dominique PROGIN (PLR)
M. Laurent BACHELIER, représentant des maîtres de sport
M. Philippe FRAGNIÈRE, coordinateur de sport
M^{me} Isabelle BRODARD, secrétaire

COMMISSION JEUNESSE ET FAMILLE

M^{me} Eloïse DEMIERRE (PS-Les Verts), présidente
M^{me} Chantal FROSSARD (PDC-PVL), vice-présidente
M. Hervé AUBERT (PLR)
M. Christophe MONNEY (UDC)
M^{me} Elodie SURCHAT (PS-Les Verts)
M. Alexis TORNARE (PS-Les Verts)
M^{me} Laurence PHILIPONA, membre libre (UDC)
M. Beg SADIKU, membre libre (PLR)
M^{me} Estelle ZERMATTEN, membre libre (PLR)
M^{me} Luwam ABRAHA, représentante des jeunes
M. Marko DJUKIC, représentant des jeunes

AVEC VOIX CONSULTATIVE
M^{me} Marie-France ROTH PASQUIER, conseillère communale
M. David SEYDOUX, conseiller communal
M. Maxime PASQUIER, chef du Service jeunesse et resp. Centranim
M^{me} Chantal PRIN, secrétaire

COMMISSION BULLE SYMPA

M^{me} Johanna GAPANY, conseillère communale
M^{me} Marie-France ROTH PASQUIER, conseillère communale
M. Nicolas WYSSMUELLER, conseiller communal
M^{me} Christina ANDRADE, membre
M. Raymond BOLEMA, membre
M. Eric DURIAUX, membre
M^{me} Edina GASHI, membre
M. Ivan KRATTINGER, membre
M. Ruben PEREIRA, membre
M. Marc-André ROCHAT, membre
M^{me} Iracema SOTTAS, membre
M. Bernard TÉTARD, membre
M. Joël SCHNEIDER, coordinateur
M. Maxime PASQUIER, chef du Service de la jeunesse
M^{me} Cynthia BAPST, secrétaire

COMMISSION DES EMS (Foyer de Bouleyres et Maison bourgeoiale, commission interne à la commune)

Mme Chantal PYTHOUD, présidente
M. Raoul GIRARD, vice-président
M. Patrice MORAND, membre
M. Jérôme TORNARE, membre

COMMISSION «VELO»

M. Patrice MORAND, président
M^{me} Marie-France ROTH PASQUIER, vice-présidente
M. Raoul GIRARD, conseiller communal
M. Didier GRANDJEAN, Pro Vélo
M. Sébastien LAUPER, commission d'aménagement
M. Alain BROYE, Service des ponts et chaussées
M. Philippe FRAGNIÈRE, coordinateur des sports
M. Cédric JUNGO, Département technique
M^{me} Isabelle BRODARD, secrétaire

COMMISSION DES EAUX

M. Patrice MORAND, président
M. Jérôme TORNARE, vice-président
M^{me} Johanna GAPANY
M. Raoul GIRARD

AVEC VOIX CONSULTATIVE
M. Claude THÜRLER, Gruyère Energie S.A.
M. Christian SCHAFER, secrétaire

COMMISSION D'AMÉNAGEMENT

M. Martin RAUBER (PS-Les Verts), président
M. Eric GOBET (PLR), vice-président
M. Sébastien BOSSEL (UDC)
M^{me} Isabelle COLLIARD (PS-Les Verts)
M. Sébastien LAUPER (PS-Les Verts)
M^{me} Thérèse LUCHINGER (PDC-PVL)
M. Alain PASCHE (UDC)
M. Nicolas PASQUIER (PS-Les Verts)
M. Philippe REMY (PLR)
M^{me} Valérie SCHMUTZ (PLR)
M. François CHARDONNENS, membre libre (PDC/PVL)

AVEC VOIX CONSULTATIVE
M. Patrice MORAND (éventuellement accompagné d'autres conseillers communaux en fonction des objets traités)
M. Jean HOHL, ingénieur de ville
M. Eric PICHONNAZ, architecte de ville
M^{me} Delphine POCHON, secrétaire

COMMISSION DE L'ÉNERGIE

M. Jacques MORAND, président
M. Patrice MORAND, vice-président
M. David SEYDOUX, membre
M^{me} Johanna GAPANY, membre
M. Jérôme TORNARE, membre
M^{me} Nicole JACQUEROUD, secrétaire

COMMISSION DE BÂTISSE «BÂTIMENT STE-CROIX»

M. Jérôme TORNARE, président
M^{me} Chantal PYTHOUD, vice-présidente
M^{me} Marie-France ROTH PASQUIER, membre
M. Jean-Marc MORAND, secrétaire général
M. Eric PICHONNAZ, architecte de ville
M. Vincent ACCARISI, chef du Service aménagements et bâtiments
M. Jean-Paul MOULIN, directeur CFPS (Centre de formation professionnelle et sociale du château de Seedorf)
M. Robert CLÉMENT, membre comité CFPS
M^{me} Isabelle BRODARD, secrétaire

DÉLÉGATIONS

GRUYÈRE ÉNERGIE S.A.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
M. Raoul GIRARD, président
M^{me} Johanna GAPANY
M. Patrice MORAND
M. Jérôme TORNARE

EAUSUD S.A.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
M. Patrice MORAND, président
M^{me} Johanna GAPANY
M. Raoul GIRARD
M. Jérôme TORNARE
M. Jean HOHL
M. Jean-Marc MORAND

ESPACE GRUYÈRE S.A.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
M^{me} Johanna GAPANY
M. Raoul GIRARD
M. Nicolas WYSSMUELLER

M^{me} Marie-France ROTH PASQUIER, déléguée

MONTE-PENTE BULLE SA

CONSEIL D'ADMINISTRATION
M. Nicolas WYSSMUELLER
M^{me} Johanna GAPANY, déléguée

STÉ DE GESTION DU PARKING BULLE-CENTRE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
M. Jérôme TORNARE

Les conseillers généraux par parti

15 Parti socialiste

- BAECHLER Marie-Christine
- CASTELLA Serge
- COLLIARD Isabelle
- DEMIERRE Eloïse
- DEMIERRE Nicolas
- GREMION Christophe
- KERAVEC Erwan
- KUBSKI Grégoire
- LAUPER Sébastien
- RAUBER Martin
- REPOND Nicolas
- SAVARY Théodore
- SURCHAT Elodie
- VARGA Pauline
- WICKRAMASINGAM Kirthana

15 Parti libéral-radical

- AUBERT Hervé
- BINZ Pierre-Yves
- BOSSON Yves
- CHARRIÈRE Nicolas
- DUPASQUIER Auguste
- DUPASQUIER Philippe
- FAVRE GENDE Emmanuelle
- GEINOZ Jean-Denis
- GOBET Eric
- LÜTHI Pierre-Yves
- PASQUIER Marie-Claire
- PROGIN Dominique
- REMY Philippe
- SCHMUTZ Valérie
- SEYDOUX Malik

8 Parti démocrate-chrétien

- AELLEN Frank
- DAVET Patric
- FROSSARD Chantal
- LUCHINGER Thérèse
- MEYER Placide
- PASQUIER Baptiste
- PERNET-BAERISWYL Anne-Luce
- REPOND Christian

8 Union démocratique du centre

- BOSSEL Sébastien
- DESPOND Sebastian
- JAQUET Alain
- MONNEY Christophe
- MORET Gilles
- PASCHE Alain
- RIME Jacques
- SUGNAUX Amandine

3 Parti Les Verts

- LAVALETTE Camille
- PASQUIER Nicolas
- TORNARE Alexis

1 Parti vert'libéral

- ESSEIVA Firmin

COMITÉS

COMITÉ DE L'ASSOCIATION DES COMMUNES FRIBOURGEOISES (ACF)

M. Jacques MORAND, membre
Secrétariat général: chemin de la Croix - 1566 St-Aubin

COMITÉ DE LA CAISSE DE PENSION

M. Jacques MORAND, président
M. Christian SCHAFER, vice-président
M. Raoul GIRARD
M^{me} Chantal PYTHOUD
M. Nicolas WYSSMUELLER
M. Vincent ACCARISI
M. Serge CHATTON
M. Bertrand NIQUILLE
M. Jean-Marc MORAND, administrateur
M^{me} Nadine VIENNE, secrétaire

COMMISSION DE PLACEMENT - CAISSE DE PENSION

M. Raoul GIRARD, président
M. Christian SCHAFER, vice-président
M. Nicolas WYSSMUELLER
M. Vincent ACCARISI

AVEC VOIX CONSULTATIVE:

M. Jacques MORAND
M. Jean-Marc MORAND, administrateur
M^{me} Nadine VIENNE, secrétaire

COMITÉ DE L'ENTENTE INTERCOMMUNALE POUR L'ORCOC-TRÈME (= ORgane de COnduite Communal)

M. Jérôme TORNARE
M. Jean-Bernard TISSOT, chef renseignement
M^{me} Solange THORIMBERT, secrétaire

ASSOCIATION DES COMMUNES POUR LE CO DU DISTRICT DE LA GRUYÈRE

p.a. CO de la Gruyère
Rue de la Léchère 40, 1630 Bulle

COMITÉ

M. David SEYDOUX
M^{me} Marie-France ROTH PASQUIER
M. Nicolas WYSSMUELLER

BUREAU

M. Patrice BORCARD, préfet
M. David SEYDOUX
M. Claude CRETTON
M^{me} Dominique YERLY, comptable (CO)

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

M. Raoul GIRARD

COMITÉ DE L'ASSOCIATION DU CENTRE PROFESSIONNEL CANTONAL

Derrière-les-Remparts 1, 1700 Fribourg

M. David SEYDOUX, comité
M^{me} Johanna GAPANY, assemblée des délégués

COMITÉ DE LA FONDATION POUR LES CLASSES D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ DE LA GRUYÈRE (CENSG)

Rue Albert-Rieter 8, 1630 Bulle

M. David SEYDOUX

ASSOCIATION CO2

COMITÉ

M. Nicolas WYSSMUELLER
M^{me} Marie-France ROTH PASQUIER
M^{me} Chantal PYTHOUD

AVEC VOIX CONSULTATIVE

M. Dominique RIME, conseiller culturel

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

M. Patrice MORAND

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE «SPORTS EN GRUYÈRE» (AISG)

M. Pascal LAUBER, président, syndic de Morlon
M^{me} Nadine GOBET, secrétariat, C.P. 2175, Bulle 2

REPRÉSENTANT ARG:

M. le préfet Patrice BORCARD

COMITÉ

M^{me} Johanna GAPANY
M. Patrice MORAND
M^{me} Marie-France ROTH PASQUIER

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

M. David SEYDOUX

COMITÉ DE L'ASSOCIATION D'ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR POUR LE DISTRICT DE LA GRUYÈRE (AAFJ)

M^{me} Chantal PYTHOUD, déléguée

COMITÉ DE L'ASSOCIATION DE LA CRÈCHE-NURSERY LES LUTINS

Rue de la Condémine 32 A - Case postale 175 - 1630 Bulle

M^{me} Chantal PYTHOUD

RÉSEAU SANTÉ ET SOCIAL DE LA GRUYÈRE (RSSG)

COMITÉ

M. Patrice BORCARD, président, préfet
M^{me} Chantal PYTHOUD (Bulle), vice-présidente
M. David SEYDOUX
M. Jérôme TORNARE
M. David CONTINI, secrétariat
Rue de la Léchère 18 - 1630 Bulle

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

M. Patrice BORCARD, président, préfet
M^{me} Marie-France ROTH PASQUIER
M. David CONTINI, secrétariat
Rue de la Léchère 18, 1630 Bulle

COMMISSION DE DISTRICT (CODEMS)

(Commission des EMS du district de la Gruyère)
M. Patrice BORCARD, président, préfet
M^{me} Chantal PYTHOUD
M^{me} Rita Beaud, secrétariat
Rue de la Léchère 18, tél. 026 919 00 19

COMMISSION DE DISTRICT POUR L'AIDE ET LES SOINS À DOMICILE (COSAF)

M^{me} Chantal PYTHOUD

COMMISSION SOCIALE

M. Claudio DERADA, président, Villars-sous-Mont
M^{me} Chantal PYTHOUD
M^{me} Marie-France ROTH PASQUIER
M. André SALLIN, secrétariat
Rue de la Léchère 24, C.P. 79, 1630 Bulle

GROUPE DE TRAVAIL 4 EMS

(Association intercommunale pour la construction, la rénovation et l'exploitation des EMS des communes de Bulle, Echarlens, Gruyères, Le Pâquier, Marsens, Pont-en-Ogoz, Riaz et Sorens)

M^{me} Chantal PYTHOUD, conseillère communale
M. Christian RIME, directeur des EMS communaux

MOBUL / PROJET D'AGGLOMÉRATION

COMITÉ DE DIRECTION

M^{me} Marie-France ROTH PASQUIER, présidente
M^{me} Antoinette BADOUD, syndique du Pâquier, vice-présidente
M^{me} Solange THORIMBERT, secrétaire

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

M. le préfet Patrice BORCARD, président
M^{me} Johanna GAPANY, déléguée
M. Patrice MORAND, délégué
M. Jérôme TORNARE, délégué

MOBUL / GROUPE DE TRAVAIL «POLITIQUE FONCIÈRE ACTIVE»

M^{me} Marie-France ROTH PASQUIER, présidente
M. Patrice MORAND (délégué ARG), membre
M. Jean HOHL, consultant, ingénieur de ville
M. Eric PICHONNAZ, consultant, architecte de ville

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES DU COMTÉ DE GRUYÈRE (AICG)

p.a. Karine Favre, secrétaire-comptable, rue des Chenevières 7, 1636 Broc

M. Patrice MORAND, comité
M. Jérôme TORNARE, assemblée des délégués

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES DU BASSIN DE LA SIONGE (AIS)

p.a. Karine Favre, secrétaire-comptable, rue des Chenevières 7, 1636 Broc

M. Patrice MORAND, comité
M. Jérôme TORNARE, assemblée des délégués

ENDIGUEMENT DE LA SARINE EN HAUTE-GRUYÈRE

M. François AUDERON, président
M. Patrice MORAND

ENDIGUEMENT DE LA SIONGE

M. Patrice MORAND, membre
M. Jérôme TORNARE, délégué (commission exécutive)
M. Charles BRAILLARD, secrétariat
Rue des Agges 16, La Tour-de-Trême

ENDIGUEMENT DE LA TRÈME

M. Patrice MORAND
M. Jérôme TORNARE
M. Charles BRAILLARD, secrétariat
Rue des Agges 16, La Tour-de-Trême

ASSOCIATION FORESTIÈRE GRUÉRIENNE

Rue du Marché 12, 1630 Bulle

M^{me} Johanna GAPANY, déléguée

SYNDICAT AF BULLE (AF = amélioration foncière)

M. Pierre DUPASQUIER, président
M. Patrice MORAND, comité
M. Jérôme TORNARE, délégué
M. Charles BRAILLARD, secrétariat
Rue des Agges 16, La Tour-de-Trême

SYNDICAT AF LA TOUR-DE-TRÈME

M. Bernard GUI SOLAN, président
M. Patrice MORAND, comité
M. Jérôme TORNARE, délégué
M. Charles BRAILLARD, secrétariat
Rue des Agges 16, La Tour-de-Trême

SYNDICAT DU CHEMIN FORESTIER RIVE GAUCHE DE LA TRÈME

p.a. Adm. comm., Grand-Rue 7, 1630 Bulle

M. Johanna GAPANY, comité
M. Patrice MORAND, délégué
M. Charles BRAILLARD, secrétariat
Rue des Agges 16, La Tour-de-Trême

SYNDICAT DU CHEMIN FORESTIER RIVE DROITE DE LA TRÈME

Les Maulatreys sont inclus dans ce syndicat

M. François RIME, président
Impasse du Brisecou 5, 1663 Epagny
M^{me} Johanna GAPANY, déléguée
M. Jean-Claude Richoz, secrétaire

SYNDICAT DU CHEMIN ALPESTRE LES CHAVONNES-LE FRACHY

p.a. M. Michel Pasquier, Cité Mon Repos 8. La Tour-de-Trême

M. Patrice MORAND, membre

SYNDICAT D'AMÉLIORATION FONCIÈRE DU CHEMIN DES CAVUES

p.a. M. Raymond Remy, Rue de la Berra 65, 1630 Bulle

M^{me} Johanna GAPANY, membre

DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE BULLE ET ENVIRONS

COMITÉ

M. Nicolas WYSSMUELLER, président
M. Raoul GIRARD, membre

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

A désigner de cas en cas, suivant la disponibilité des conseillers

DE L'ASSOCIATION TOURISTIQUE DE LA GRUYÈRE (ATG, LA GRUYÈRE TOURISME)

M. Raoul GIRARD, président

COMITÉ DE PILOTAGE «LABEL BULLE, CITÉ DES GOÛTS ET TERROIRS»

M. Nicolas WYSSMUELLER, président, conseiller communal
M^{me} M.-France ROTH PASQUIER, vice-présidente, conseillère communale
M^{me} Marie-Noëlle PASQUIER, membre, directrice d'Espace Gruyère
M. Pascal CHARLET, directeur de La Gruyère Tourisme
M^{me} Isabelle RABOUD, directrice du musée
M. Christophe MAURON, conservateur du musée
M^{me} Valérie SCHMUTZ, présidente du Groupement des commerçants
M. Matthieu FEHLMANN, Fédération patronale, coordinateur

ASSOCIATION RÉGIONALE DE LA GRUYÈRE (ARG)

Route de la Condémine 56, C.P. 2175, 1630 Bulle 2

M. Patrice BORCARD, président, préfet

COMITÉ

M^{me} Johanna GAPANY
M. Jacques MORAND
M^{me} Marie-France ROTH PASQUIER

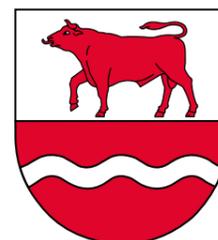
M. Patrice MORAND, assemblée des délégués

PLAN DE MOBILITÉ DOUCE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

M. Raoul GIRARD, président
M. Jean-Marc MORAND, chef du Département administration
M. Jean HOHL, chef du Département technique
M. Christophe ULDRY, chef du Département finances
M^{me} Brigitte LIARD, responsable RH
M. Guy MONNEY, adjoint du secrétaire général

COMMISSION DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA SANTÉ AU TRAVAIL / CONCEPT SST

M. Jacques MORAND, président
M. Jean HOHL, chef du Département technique
M. Eric PICHONNAZ, chef du Département urbanisme
M. Christophe ULDRY, chef du Département finances
M^{me} Brigitte LIARD, représentante RH
M. Bertrand NIQUILLE, représentant du personnel
M^{me} Céline DUBEY, chargée de sécurité externe
M^{me} Solange Thorimbert, secrétaire



Infos

www.bulle.ch/fr/politique/commissions/
www.bulle.ch/fr/politique/associationscomites/

"Travaux

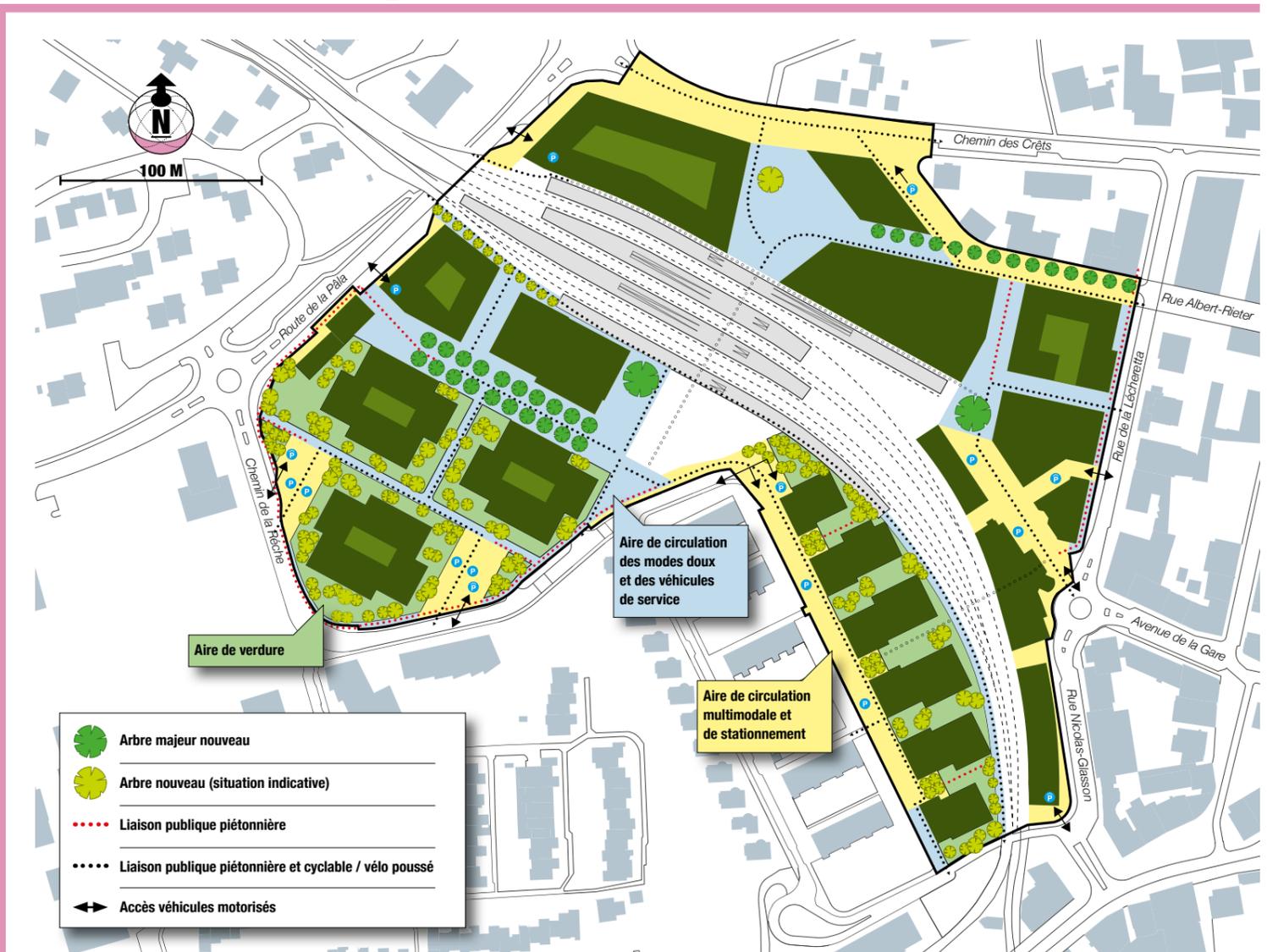
Le PAD de la gare en consultation

Le Plan d'aménagement de détail a été mis à l'enquête au mois de juin 2016. Bulle Gare, ce sont des logements, commerces, activités de services et espaces publics ouverts qui viendront se fondre dans un nouveau quartier, où habiteront et travailleront à terme quelque 2600 personnes à l'horizon des années 2035.



Aménagement du plateau de la gare: le projet bullois entre dans sa phase de concrétisation

Le visage du futur quartier prend forme toujours un peu plus autour de la toute nouvelle gare de Bulle. Le projet urbanistique, qui couvre un périmètre de 92 100 m², soit une surface similaire à l'ancienne ville historique, est entré dans sa phase de concrétisation avec la mise à l'enquête du Plan d'aménagement de détail (PAD). Le périmètre du projet issu de mandats d'étude parallèles, qui intègre la zone du centre-ville de Bulle, a été étendu avec l'ajout de deux nouvelles parcelles. Au programme: une nouvelle gare ferroviaire et une nouvelle gare routière, des axes pour la mobilité douce, des stations pour les vélos, un concept paysager et d'espaces publics et davantage de places de stationnement.



La zone de Bulle gare prend forme. Le Plan d'aménagement de détail – le PAD 42 Bulle Gare – et ses incidences relatives sur le Plan d'aménagement local (PAL) a été mis à l'enquête publique le 3 juin 2016 dernier pour une durée de consultation de trente jours. Avec l'approbation des différents instruments légaux, le déplacement des voies ferroviaires et les travaux de construction de la nouvelle gare – première étape du projet – pourraient ainsi débuter en septembre 2017 avec une mise en service de la nouvelle infrastructure ferroviaire en septembre 2019. Logements, commerces, activités de services et espaces publics ouverts viendront se fondre dans un nouveau quartier à deux pas du centre-ville, où habiteront et travailleront à terme quelque 2600 personnes à l'horizon des années

2035. Plusieurs propriétaires – la ville de Bulle, les TPF, la Fenaco, La Poste et plusieurs détenteurs privés – sont concernés par ce projet urbain de grande envergure.

La formalisation du PAD 42 a nécessité quelques adaptations par rapport au projet développé par le mandat d'étude parallèle (MEP) présenté en 2013. L'îlot de la Léchertta a notamment été intégré au PAD, pour assurer une coordination de l'urbanisation de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics. Une parcelle située à la côte du Moulin a été également englobée dans le périmètre du projet. Enfin, le secteur de «zone gare» du PAL en vigueur change pour intégrer les caractéristiques d'affectation de la «zone centre» du règlement communal d'urbanisme de la ville de Bulle.

FAVORISER LA MOBILITÉ DOUCE ET LA QUALITÉ PAYSAGÈRE

Plusieurs liaisons de mobilité douce vont être aménagées ou créées. Ainsi, le point fort du concept d'espaces publics et paysager est très certainement la mise en zone piétonne de la rue Albert-Rieter. La requalification de cet axe permettra de créer une liaison forte entre le site historique de la place du Marché et l'aménagement de la place de la Nouvelle-Gare. La réalisation d'un nouveau passage sous voies pour relier le centre-ville au quartier de la côte du Moulin, la réalisation des voies vertes vers la zone industrielle de Planchy ainsi qu'une voie verte en direction d'Espace Gruyère complètent les dispositifs de mobilité douce. Des stations pour les vélos de longue et de courte durée seront égale-

ment disponibles sur le site. Enfin, un concept paysager accompagne l'ensemble du PAD dans la réalisation tant des espaces publics que privés avec une approche globale de qualité.

UNE PLATE-FORME D'ÉCHANGES MULTIMODAUX

La place de la Nouvelle-Gare servira de plate-forme multimodale entre transports publics et privés parfaitement connectée entre trains, bus urbains de MOBUL et régionaux, taxis et places de stationnement véhicules en sous-sol. Des surfaces commerciales, des bureaux et des logements viendront compléter l'aménagement de ce quartier mixte, situé au nord du périmètre du plateau de la gare. De plus, le projet répond aux impératifs de densification urbaine

imposés par la législation. Le projet de la gare proposera à terme 1420 places de stationnement distribuées dans 7 parkings différents, dont 420 places publiques, soit 200 places supplémentaires par rapport à la situation actuelle. Les places privées seront utilisées par les habitants et les employés des activités.

Le nouveau quartier est le fruit d'une démarche initiée en automne 2012, avec le lancement d'un MEP. Les idées retenues dans le MEP émanent des bureaux d'architectes group8 à Genève pour la gare et Delley Deillon à Bulle pour les habitations. La planification prévoit un développement des zones par étapes, à commencer par la gare et l'interface de transports, avec un effet indéniable sur l'économie régionale.

"Mobilité"

Sécurité routière

Avec la mise en place des zones de rencontre et des zones 30, des règles de circulation spécifiques s'appliquent, que ce soit pour les usagers de la route ou pour les piétons. Quelques règles en guise de rappel.



7

A vélo en toute confiance

Un sondage mené en 2015 a montré que certains cyclistes peinaient à trouver leur place dans le trafic ou dans les ronds-points. Quelques astuces pour mieux évoluer dans le trafic.



6

Succès des cours pour seniors

Une fois par année, une enquête de satisfaction est menée auprès des participants dans chaque lieu de cours. Ils s'y disent à une large majorité satisfaits (voire très satisfaits) de ce qu'ils ont appris, plus à l'aise avec l'utilisation des automates et plus assurés en gare.

6

LES ZONES 30

Distinction: le plan d'action vélo primé

Alors que le plan d'action vélo de la ville de Bulle n'est qu'à mi-parcours, il reçoit déjà les louanges des professionnels en obtenant le prix de reconnaissance du concours national «Prix Vélo Infrastructure». La ville de Bulle est la première collectivité romande à recevoir cette récompense, qui salue la mise en place d'un outil exemplaire et innovant. Lancé en 2015, le plan d'action vélo développe une stratégie pour renforcer l'utilisation du vélo dans la ville. Retour sur les chantiers en cours pour cette 2^e année de développement.

Lors d'un sondage mené en 2015, les Bulloises et Bullois ont été invités à identifier les points qu'ils estimaient dangereux ou problématiques à vélo. Cette démarche a permis de recenser un peu plus de 400 «points noirs», que ce soit sur le réseau routier ou en lien avec les possibilités de stationnement. Afin de répondre très rapidement aux attentes des sondés, une sélection des points les plus importants et urgents a été effectuée. Une analyse, menée par des experts, est actuellement en cours et leur assainissement sera prochainement planifié.

Favoriser le réflexe vélo

L'actuelle édition de «bike to work» bat son plein ce printemps, et l'automne sera également très actif pour les cyclistes. En septembre, 2000 écoliers du cercle scolaire Bulle-Morlon pourront participer au «mois de la mobilité douce». Le principe est simple: plus les élèves d'une classe viennent à l'école à pied ou à vélo, plus la classe obtient de points. Les 15-20 ans ne seront pas en reste avec le «Défi vélo», une compétition ludique menée dans toute la Suisse romande. Le Collège du Sud avait par ailleurs remporté le Prix «établissement» en 2015 avec ses 16 classes participantes. Le vélo a le vent en poupe, êtes-vous dans le coup?



Règles de circulation

Sécurité routière: évoluer à vélo, en toute confiance, dans le trafic motorisé

Le sondage vélo mené en 2015 a montré que certains cyclistes peinaient à trouver leur place dans le trafic ou dans les ronds-points. Si certains problèmes soulevés se règlent par des aménagements, d'autres relèvent des cyclistes eux-mêmes.

Difficile d'évoluer à vélo à Bulle! La forte densité du trafic motorisé n'est pas des plus engageantes, et l'espace pour créer des infrastructures protégeant les cyclistes fait souvent défaut. Dans certains cas, la seule solution est de mettre le cycliste sur le trottoir, avec les piétons: ces derniers apprécient.

Eloge de la lenteur

Une des mesures de protection les plus efficaces est l'abaissement de la vitesse de circulation, soit l'instauration de zones 30 ou 20. Une vitesse diminuée permet aux différents usagers de mieux se voir et de pouvoir s'arrêter plus rapidement. Et si la catastrophe survient, le faible différentiel de vitesse entre eux limite la gravité des blessures. Une règle d'or subsiste néanmoins pour le cycliste: ouvrir l'œil et rester attentif.

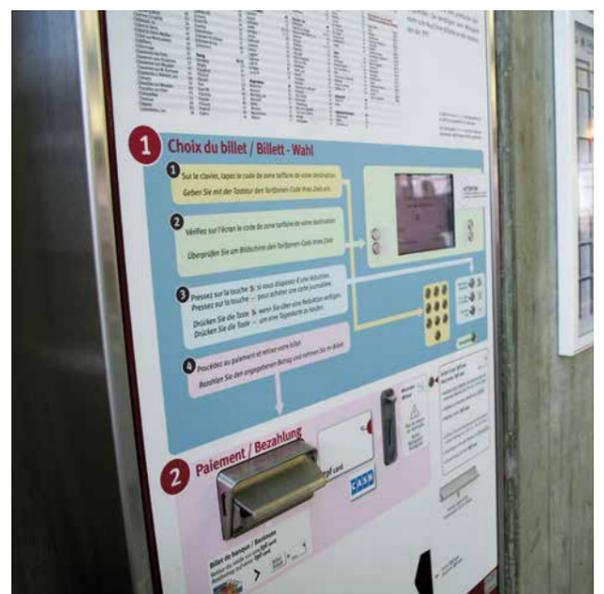
De l'usage du trottoir et de la route

Royaume du piéton, le trottoir s'ouvre parfois aux adeptes de la petite reine, pour peu qu'un panneau ad hoc l'autorise. Ici, le piéton est prioritaire et l'allure au pas est conseillée pour le cycliste. Par contre, sur la route il est recommandé aux cyclistes de «prendre leur place» dans le trafic afin d'être pris au sérieux: une distance de 70 cm avec le bord de la route permet de ne pas être relégué sur les bas-côtés tout en évitant déchets et grilles. En montée avec une voiture derrière? Qu'à cela ne tienne: l'automobiliste doit s'adapter, la chaussée appartient à tout le monde!

Dans un giratoire, au milieu!

Dans les ronds-points à vélo, un principe fondamental: se mettre au milieu. Oui, au milieu! Cela évite les conflits avec les voitures qui souhaiteraient dépasser ou quitter le giratoire en barrant la route au cycliste. Etre attentif, anticiper les réactions des autres usagers et chercher le regard restent de mise, tout comme le signallement de chaque changement de direction.

Face à la charge de trafic, il n'existe toutefois qu'une seule «vraie» solution: rompre le cercle infernal! C'est en modifiant ses propres habitudes de déplacement, en osant un autre mode de transport – comme le vélo – que le trafic baissera, basculant le rapport de force en faveur d'une mobilité plus sûre et douce.



Cours pour seniors

Etre mobile et le rester à tout âge avec les transports publics

Sur la lancée des succès rencontrés depuis 2011, un nouveau cours «être et rester mobile» sera organisé le mercredi 7 septembre prochain en gare de Bulle. Cette formation destinée aux seniors propose de découvrir l'offre de transports publics de la région et de s'entraîner par des exercices pratiques à l'utilisation des nouveaux automates à billets.

Avec plus de 1500 participants en Suisse chaque année, les cours «être et rester mobile» gagnent en popularité dans de nombreux cantons, et Fribourg ne fait pas exception. Dans la foulée du succès rencontré lors des éditions précédentes, cette demi-journée de formation sera à nouveau proposée en 2016, avec un cours le 7 septembre prochain à Bulle.

Le cours se déroule de 13 h 30 à 17 h, et comprend une partie théorique et une partie pratique. Durant cet après-midi de cours, les participants auront l'occasion de se familiariser avec les transports publics de la région et notamment avec le système d'abonnements Frimobil. Durant la partie pratique, ils pourront apprendre à utiliser les distributeurs de billets des TPF. Divers conseils pratiques abordant la sécurité ou encore l'orientation en gare leur seront aussi transmis. Objectif du cours? Permettre aux seniors de rester autonomes le plus longtemps possible dans leurs déplacements, même sans voiture!

Infos

Participation gratuite! Inscription obligatoire jusqu'au 24 août 2016 auprès de

Pro Senectute Fribourg
Ch. de la Redoute 9, C.P. 44, 1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 026 347 12 40
www.fr.pro-senectute.ch

Sécurité routière: pour des rues plus sûres

La ville de Bulle change de visage. Une grande partie de son territoire est passé ces dernières années en zones à vitesse modérée. L'introduction des zones 30 et des zones de rencontre, limitées à 20 km/h, implique des modifications de comportement tant des usagers de la route que des piétons.

Pour des rues plus sûres, la ville de Bulle a choisi de réduire la vitesse sur une grande partie de son territoire. Des études le montrent clairement: des vitesses plus basses augmentent la sécurité. Tenez: sur 10 piétons renversés, 3 survivent si le véhicule roule à 50 km/h contre 9 à 30 km/h. Les zones 30 et les zones de rencontre, limitées à 20 km/h, prennent le pas sur les grands axes qui restent limités à 50 km/h.

Des quartiers à vitesse modérée permettent une amélioration de la qualité de vie. Tout d'abord, la vitesse réduite diminue le trafic de transit, oblige à un comportement au volant plus calme et plus courtois. Le chemin des écoliers est moins dangereux. Les personnes âgées, les enfants, mais également les usagers de la route se partagent ainsi l'espace public avec plus de sécurité. Alors que les conducteurs ne perdent pratiquement pas de temps, les habitants bénéficient d'une meilleure qualité de vie.

Les zones 30 demandent pourtant quelques petits changements de comportement. Si les véhicules ont la priorité sur les piétons, les conducteurs doivent toutefois faciliter les traversées piétonnes. Ce partage de la responsabilité entre usagers de la route et piétons doit conduire à plus de courtoisie et de fair-play de la part de tous les utilisateurs de l'espace public. Au premier coup d'œil, une zone 30 se reconnaît par une absence de passages pour piétons marqués au sol. Ils peuvent être maintenus pour renforcer la sécurité, par exemple aux abords des écoles et des EMS. Ainsi, en zone 30, le piéton traverse aux endroits où il se sent le plus sûr et où la visibilité est la meilleure. De son côté, l'automobiliste, le motocycliste ou le cycliste doivent être prévenants à l'égard du piéton qui manifeste son intention de traverser la chaussée.

LA COURTOISIE DOIT S'IMPOSER ENTRE PIÉTONS ET USAGERS DE LA ROUTE

Enfin, les zones de rencontre, où la vitesse de circulation est limitée à 20 km/h, est un nouvel espace de vie, où les piétons ont la priorité, mais où les véhicules peuvent également circuler librement. Là encore, tout comme dans les zones 30, il est demandé de pratiquer la prudence et la courtoisie pour évoluer sur l'espace public. Les zones 30 sont introduites en priorité dans les quartiers résidentiels, offrant ainsi de l'espace public supplémentaire aux habitants.

Ces nouveaux espaces à vitesse modérée, s'ils ont comme objectif central un renforcement de la sécurité routière, permettent également une amélioration de la qualité de vie des habitants. Le rétrécissement de certaines chaussées conjugué au réaménagement de l'espace public donne plus de place aux piétons pour des jeux et des activités sociales. L'ensemble de ces mesures est mis en œuvre au fil de l'avancée des travaux en ville de Bulle.



Les zones 30



LA PRIORITÉ DE DROITE S'APPLIQUE. PRUDENCE AUX CARREFOURS!

La voiture bleue et la voiture grise se retrouvent à un carrefour dans une zone 30. Dans ce cas, en appliquant le principe de la priorité de droite, la voiture grise doit céder le passage à l'automobile bleue.



LA PRIORITÉ DE DROITE NE S'APPLIQUE PAS AVEC LES TROTTOIRS CONTINUS.

Lorsqu'un véhicule franchit un trottoir continu, il perd la priorité. Sur la photographie, la règle de la priorité de droite ne s'applique donc pas. La voiture blanche a la priorité sur la voiture noire.



LES PLACES DE PARC SONT MARQUÉES. NE VOUS PARQUEZ PAS AILLEURS!

A l'intérieur d'une zone 30, toutes les places de stationnement autorisées sont marquées au sol. Il est autorisé de parquer son véhicule uniquement dans ces espaces. Dans le cas d'espèce, le détenteur de la voiture rouge va être verbalisé parce qu'il empiète sur la zone réservée aux piétons.



LE PIÉTON N'A PAS LA PRIORITÉ. MAIS IL PEUT TRAVERSER OÙ IL VEUT.

Ces piétons n'ont pas la priorité. Il leur est pourtant permis de traverser à cet endroit, même s'il n'y a pas de passage piétons marqué au sol. Il est alors demandé aux automobilistes de faire preuve de courtoisie, en particulier à l'égard des personnes âgées, des enfants et des personnes handicapées.

Les zones de rencontre



L'ACCÈS EST SANS RESTRICTION POUR LES VÉHICULES. LA VITESSE EST LIMITÉE À 20 KM/H.

Ce véhicule est autorisé à pénétrer dans une zone de rencontre. Il peut y circuler librement à la vitesse maximale de 20 km/h. Il devra en revanche être attentif aux piétons, notamment aux enfants en train de jouer sur la chaussée et aux personnes âgées, qui ont la priorité dans ces espaces.



PRIORITÉ AU PIÉTON, QUI NE DOIT PAS GÊNER INUTILEMENT LE TRAFIC ROUTIER.

Les piétons ont la priorité dans la zone de rencontre et peuvent se déplacer sur la chaussée. En revanche, avec l'arrivée d'un véhicule, il leur est demandé de ne pas gêner inutilement le trafic. Avec courtoisie, les piétons laissent passer le véhicule avant de poursuivre leur marche.



UN OBSTACLE SE DRESSE SUR VOTRE VOIE. LA PRIORITÉ VA AU VÉHICULE EN SENS INVERSE.

Ce véhicule se retrouve face à un obstacle placé sur sa voie afin de limiter la vitesse des usagers de la route. En sens inverse, le véhicule progresse normalement. L'automobiliste de la voiture placée face à l'obstacle doit laisser passer le véhicule venant en sens inverse, qui est prioritaire.



DES OBSTACLES RALENTISSENT LE TRAFIC. SOYEZ PRUDENT ET COURTOIS!

Le véhicule gris et le véhicule rouge se retrouvent face à face devant un rétrécissement placé au milieu de la chaussée afin de limiter la vitesse des usagers de la route. Aucun des deux véhicules n'est prioritaire sur l'autre. C'est donc à l'automobiliste le plus courtois d'accorder la priorité à l'autre véhicule.

"Qualité de vie

Journée des familles gruériennes

Pour la deuxième année consécutive, le Bonheur des Touptis a organisé le 18 juin une fête dans le parc Saint-Paul pour les familles de la Gruyère. Au programme: des animations en continu toute la journée dont des grimages, des jeux géants et des ateliers sur les ruches ainsi que sur le langage des signes.

Activités au parc Saint-Paul

Des citoyens et la commune travaillent main dans la main afin de contribuer à rendre ce parc convivial et attractif. Au programme cet été:
- 3 juillet: inauguration du fitness urbain
- Juillet-août: des cours d'aérobic

BusSympa

Le BusSympa va sillonner les quartiers de la ville pour créer des espaces de rencontre entre toute la population bulloise.

Infos

iracema.sottas@gmail.com

Activités estivales: du sport et de la musique dans le parc Saint-Paul

Avec EsSens Ciel: venez danser, bouger, vous amuser durant tout l'été au parc Saint-Paul!

Pour la 2^e année, l'association à but non lucratif EsSens Ciel vous offre la possibilité de participer aux cours de danse-aérobic en plein air au parc Saint-Paul (parc du Vieux-Comté), à Bulle. Jennifer vous accueille avec énergie et bonne humeur tous les mardis soir de 18 h 30 à 19 h 15 du 1^{er} juillet au 31 août. La participation est libre et à votre bon cœur, vos dons étant entièrement reversés à l'association.

Vos enfants sont également les bienvenus durant le temps de l'activité, qu'ils aient de 3 à 6 ans pour s'amuser dans le parc sous la sur-

veillance de l'une de nos collaboratrices (voir conditions sur le site Internet) ou dès l'âge de 7 ans pour participer au cours avec vous.

EsSens Ciel, c'est quoi?

EsSens Ciel est une association à but non lucratif, basée à Bulle et fondée en mars 2015. Sa mission est d'accompagner les participants, par le mouvement et la créativité, vers le mieux-être et dans leur développement personnel. L'utilisation de la danse, de la peinture et d'autres techniques artistiques est un moyen de donner du sens aux pensées et aux ressentis afin d'apprendre à mieux les comprendre, les exprimer et les gérer de façon harmonieuse.

Infos

Association EsSens Ciel
Rue du Grand-Clos 10
1635 La Tour-de-Trême
<https://sites.google.com/site/essenscielbulle/home>
essens.ciel@hotmail.com
Tél. 079 267 32 82

Parc Saint-Paul: fitness urbain, pétanque, aérobic et musique

Le 3 juillet, un tout nouveau fitness urbain et une piste de pétanque élargie vont être inaugurés au parc Saint-Paul. Toute la population bulloise est invitée à la fête, qui aura lieu de 11 h à 19 h! Les animations tout public sont gratuites. Des boissons ainsi que des galettes bretonnes seront vendues sur place. La fête sera annulée en cas de fortes pluies.

Ce projet est le résultat d'une démarche citoyenne, initiée par Bulle Sympa. En effet, différents groupes utilisent ce parc: des jeunes, l'Amicale de pétanque du parc Saint-Paul ainsi que des familles.

Chaque groupe a élu des représentants qui ont formé le collectif Saint-Paul People. Ce collectif



Le parc Saint-Paul offre de nouvelles possibilités de loisirs.

a pour but de changer l'image du parc, en y favorisant la convivialité et le vivre ensemble. Concrètement, il fait des propositions à la commune en termes d'aménagements ou d'animation.

La création du fitness urbain et l'agrandissement de la piste de pétanque sont le fruit de ces premiers échanges.

Au programme:

- 11 h verre de l'amitié
- 11 h 30 partie officielle
- 12 h pique-nique
- Dès 13 h 30 pétanque avec initiation, démonstration de fitness urbain et cours d'aérobic
- Dès 17 h scène libre pour les artistes de la région (sur inscription au 079 724 60 06)

Promotion de la qualité de vie: devenez agent sympa!

Participer activement à l'amélioration de la qualité de vie à Bulle, c'est possible! En s'associant à l'espace de formation L'Etrier, la commission Bulle Sympa propose une formation d'agent de promotion de la qualité de vie.

Cette formation s'adresse à toute habitant-e de la commune! Avec beaucoup ou peu d'expérience, depuis longtemps ou récemment installé-e, femme ou homme, de toute culture, de toute origine, de toute génération, travaillant ou non, de toute profession... Avec l'envie d'apprendre, une belle motivation d'être en lien avec les habitant-e-s et la volonté de faire vivre l'esprit «sympa».

Les thématiques abordées sont l'éthique de travail, l'autorité et le pouvoir, la créativité, les cadres et les repères, la tolérance et l'ouverture, aller vers l'autre, les activités et la sécurité, la responsabilité et, enfin, le droit et les assurances.

De manière plus spécifique, le cursus évoque également l'estime de soi, la construction de la personnalité, l'attitude responsable, le regard positif, être un agent «relais», la gestion des conflits et des comportements agressifs ou encore la pluriculturalité, les codes sociaux ou l'intégration.

Si vous souhaitez devenir agent ou agente de promotion de la qualité de vie, vous pouvez contacter:

Infos

Commission Bulle Sympa
Grand-Rue 7
1630 Bulle
Tél. 026 919 18 07
Tél. 079 151 17 57
bullesympa@commune.bulle.ch



Dates pour la formation 2016:

Participez à la séance d'information qui se déroulera le jeudi 8 septembre à 19 h au Centranim. Bulle Sympa vous présentera la formation et répondra à vos questions. Vous pourrez alors vous inscrire pour les dates suivantes:

- Vendredi 30.09 19 h - 21 h
- Samedi 01.10 9 h - 16 h 30
- Samedi 08.10 9 h - 16 h 30
- Samedi 05.11 9 h - 16 h 30
- Jeudi 10.11 19 h - 21 h
- Samedi 26.11 9 h - 19 h 30

Intégration: Un bus pour animer les quartiers

Le BusSympa, c'est parti! Ce véhicule sillonnera à partir de juillet les quartiers et les espaces publics de notre commune afin de rencontrer et de faire se rencontrer des habitants, des communautés, des associations, des partenaires, autrement dit toutes celles et tous ceux qui sont et font la ville de Bulle.

Le BusSympa est plus qu'un simple bus. Il est porteur des valeurs de Bulle Sympa: la bienveillance, l'autonomie et le respect. Les animations sont apolitiques et exemptes de prosélytisme. C'est un lien entre les habitants, les générations, les communautés et les différentes collectivités. Objectif: apporter un nouvel éclat au vivre ensemble et une autre définition du



partage, par le biais de projections, de lectures ou encore de tournois. Tout collectif et association à but non lucratif peuvent utiliser le bus pour faire des animations dans les quartiers.

Plusieurs partenaires ont permis la réalisation de ce projet: le Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme, la Direction de la santé et des affaires sociales, le Service de l'enfance et de la jeunesse, la Mobilière, la Loterie romande, Stop violence en Gruyère, le groupe Partage de la paroisse catholique de la ville de Bulle, la banque Raiffeisen Moléson, le garage Kolly, Fiat Automobiles et la ville de Bulle.

"Bulle verte"

Un potentiel important pour le solaire

Si toutes les toitures répertoriées comme présentant une irradiation solaire utile étaient dotées de panneaux photovoltaïques, la ville produirait de quoi couvrir l'entier des besoins annuels en électricité de ses habitants, soit l'équivalent d'une économie annuelle de 70 tonnes de CO₂.



Un cadastre pour connaître le potentiel solaire photovoltaïque de sa toiture

En quelques clics sur le site internet de GESA (Gruyère Energie SA), les Bullois pourront prochainement découvrir le potentiel solaire photovoltaïque de leur habitation.

Ce cadastre solaire, projet mené conjointement par la ville de Bulle et GESA, a pour objectif de promouvoir les énergies renouvelables auprès de la population. Explications.

Au cours de l'été 2015, notre région a fait l'objet d'une analyse un peu particulière. En effet, un survol aérien a été opéré afin d'acquies des données de haute densité, grâce à la technologie Lidar (laser). Jusqu'à trois relevés ont été pris

par mètre carré pour couvrir précisément le territoire communal. Une phase de traitement des données et de développement informatique s'en est suivie.

Pour l'internaute, une interface simple sera disponible. En cliquant sur le bâtiment qui l'intéresse, des informations élémentaires seront proposées: les coordonnées géographiques et le classement du potentiel solaire de la toiture (très adapté, bien adapté, adapté). Des simulations pourront ensuite être réalisées en variant les paramètres de calcul pour déterminer le rapport entre l'investissement consenti et la rentabilité de l'installation solaire photovoltaïque. Pour les plus intéressés, des renseignements complémentaires seront disponibles: puissance de la future installation, production en kilowatt-heure, part d'autoconsommation, part revendue sur le réseau électrique, économies de CO₂.

Outre les détails techniques de l'installation, l'outil en ligne abordera la question financière sous toutes ses facettes. Le futur acquies prendra instantanément

connaissance du montant des déductions auquel il peut prétendre, de l'investissement net à sa charge, des frais d'exploitation de l'installation, des gains escomptés, de la durée d'amortissement et de la rentabilité moyenne. Un formulaire de contact sera également disponible pour toute demande complémentaire ou l'établissement d'un devis.

Si toutes les toitures répertoriées comme présentant une irradiation solaire utile étaient dotées de panneaux photovoltaïques, la ville produirait de quoi couvrir l'entier des besoins annuels en électricité de ses habitants, soit l'équivalent d'une économie annuelle de 70 tonnes de CO₂.

Cette plate-forme au service des administrés s'inscrit dans la mise

La ville pourrait produire de quoi couvrir l'entier des besoins annuels en électricité de ses habitants!



Le cadastre solaire est un projet mené conjointement par GESA et la commune.

en œuvre d'une «Société à 2000 watts» et fait partie des actions concrètes menées par la ville, labellisée «Cité de l'énergie» depuis plusieurs années.

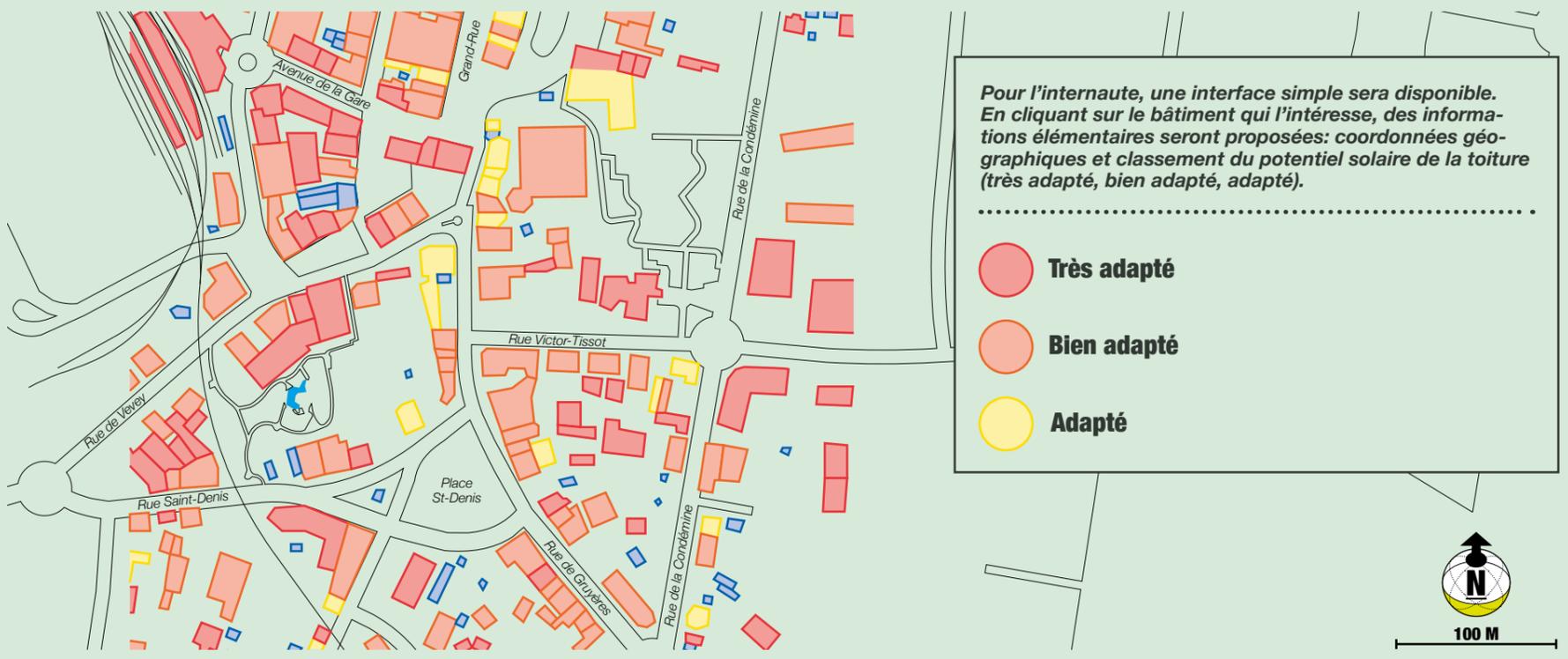
population au sujet des nouvelles énergies renouvelables.

Infos

Lien vers le cadastre solaire en ligne (disponible prochainement):
www.gruyere-energie.ch/cadastre-solaire

La démarche, parfaitement en lien avec la politique énergétique 2050 prônée par le Conseil fédéral, a pour vocation de sensibiliser, d'informer et d'enthousiasmer la

Extrait du cadastre solaire: aptitude de la toiture pour installer des panneaux photovoltaïques



"Actualités

Prix jeunesse et famille

La commune de Bulle, en collaboration avec la Commission jeunesse et famille, lance le premier «Prix jeunesse et famille». Objectif: récompenser et valoriser l'engagement ou l'émergence d'un projet futur, en faveur des générations jeunes ou moins jeunes qui viennent d'ici ou d'ailleurs.

11

Musée gruérien: le programme

Toutes les expositions, les manifestations et les activités du Musée gruérien vous sont présentées en détail.



11

Les ligues de santé du canton de Fribourg

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médicosociales de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultation à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat. Contactez-nous.

11



Ecocitoyenneté

Ruisseau de l'Arenay: une classe bulloise revitalise un cours d'eau

La classe 7H de La Léchère à Bulle a participé à la revitalisation du cours d'eau de l'Arenay à Bulle. Ce projet, conçu par le bureau RWB et mis en œuvre par l'entreprise BulleJardins, a notamment permis le 14 avril dernier aux élèves de M^{me} Tamara Stocker d'apprendre à planter des arbres avec des professionnels et d'être sensibilisés aux actions de revitalisation du ruisseau.

Infos

www.fr.ch/eau/fr/pub/lacs_cours_eau/renaturation/revitalisation.htm

Alzheimer

Maladie de la mémoire: accueil de jour et nuit à Saint-Ours

La Famille au jardin est un foyer de jour pour personnes atteintes de troubles de la mémoire de type Alzheimer. Cette structure d'accueil se trouve à Saint-Ours (St. Ursen) dans le district de la Singine. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 17 h. Deux fois par mois, La Famille au jardin propose un accueil en courts séjours, le week-end, du vendredi au dimanche, donc avec les nuits.

Infos

La Famille au jardin,
Römerswil 4, 1717 St. Ursen
Tél. 026 321 20 13
info@la-famille-au-jardin.ch
www.la-famille-au-jardin.ch

Festivals et animation

Le Marché folklorique

L'été arrive et le Marché folklorique de Bulle va prendre ses aises dans la capitale gruérienne les jeudis des mois de juillet et août. **Ainsi le centre-ville sera fermé à la circulation les**

7, 14, 21 et 28 juillet ainsi que les 4, 11, 18 et 25 août 2016.

Bulle jazz festival

Le jazz prend ses quartiers d'été au centre-ville de Bulle les 1^{er} et 2 juillet 2016. **New Orleans meets Bulle propose une douzaine d'orchestres gratuits durant ces deux jours d'événements.**

Pour la première fois, un concert de jazz New Orleans aura lieu le vendredi soir dans la cour du château. Le rendez-vous est donné aux amateurs de jazz traditionnel, avec 8 orchestres et 3 street marching bands. Le vendredi, les festivités démarrent à 18 h 30 et le samedi à 16 h. Sur place, il y a des possibilités de se restaurer dans les différents restaurants, aux bars et aux stands, à la grande tente, situés au centre de la ville.

Infos

www.bullejazz.ch

Les Francomanias: nouvelle formule

Les Francomanias partent à la reconquête du centre-ville de Bulle. Du 31 août au 3 septembre, le festival bullois propose une programmation aux couleurs internationales sur trois scènes différentes: la cour du château, la place du Marché et l'Hôtel de Ville. Au programme notamment: Peter Doherty, Charly Winston ou encore Youssoupha.

C'est aussi une toute nouvelle collaboration qui se crée cette année pour deux acteurs de la commune de Bulle. Le Service de la jeunesse de Bulle (SJB) et les Francomanias s'associent afin de proposer des activités jeunesse pour cette édition 2016. C'est l'occasion pour le SJB et le Centranim d'ouvrir leurs portes et de valoriser la créativité à travers le thème de la musique.

Dans l'esprit des festivals d'été, les Francomanias proposent à leurs visiteurs, sur le site même des concerts gratuits, une restauration généreuse aux saveurs variées: les produits typiques de la gastronomie gruérienne s'accorderont à merveille avec les lieux, chargés d'histoire; quant aux mets asiatiques, crêpes bretonnes et plats mexicains, ils raviront les amateurs de voyage et d'exotisme.

Infos

www.francomanias.ch

Législature 2011-2016

Programme et bilan

Le programme de législature et son bilan sont à la disposition de la population. Cette feuille de route, adoptée en 2011, comprend 13 champs de compétences et une soixantaine d'objectifs. Au cours de la dernière législature, en 2013, la ville de Bulle a franchi le cap des 20000 habitants. Cet événement autant historique que symbolique illustre le développement très marqué de la cité ces trente dernières années. L'inauguration de quatre nouveaux bâtiments scolaires à la rentrée 2013-2014 a été non seulement un symbole fort de cette croissance démographique constante, mais aussi un signe tangible que les autorités poursuivent leurs efforts pour adapter la ville en anticipant sur les besoins de ses habitants.

Infos

www.bulle.ch/fr/admin/publications

Circulation

Prévention routière: des radars pédagogiques à Bulle

Dans le but de sensibiliser les usagers de la route, cinq radars pédagogiques, indiquant les vitesses, sont mis en place dans les zones à vitesse modérée de la ville de Bulle.

Une vingtaine d'endroits ont été choisis pour y indiquer les vitesses pratiquées par les usagers de la route. Les radars restent un mois en place et sont ensuite déplacés. Ce tournus a été prévu pour assurer une présence régulière dans toutes les zones. L'objectif de ces radars est d'agir non pas uniquement sur la répression et sur les mesures physiques de modération de trafic, mais bien sur la prévention et la sensibilisation afin de faire respecter les vitesses sur le territoire communal.



Qualité de vie

Prix jeunesse et famille

La commune de Bulle, en collaboration avec la Commission jeunesse et famille, lance le premier «Prix jeunesse et famille». Objectif: récompenser et valoriser l'engagement ou l'émergence d'un projet futur en faveur des générations jeunes ou moins jeunes qui viennent d'ici ou d'ailleurs. Ce prix s'adresse aux associations et individus basés sur le territoire communal. Les associations ou personnes peuvent présenter une de leurs activités ou un projet qu'elles souhaitent concrétiser et ayant un impact positif sur l'environnement en faveur de la jeunesse et de la famille. Le lauréat se verra décerner un prix d'une valeur de 1000 francs. Dépôt des candidatures jusqu'au 1^{er} septembre.

Infos

www.bulle.ch/fr/actualites/actualitescommunales

Santé

Prestations médicosociales de soutien et de prévention



Route St-Nicolas-de-Flüe 2, C.P. 96, 1705 Fribourg
info@liguessante-fr.ch
www.liguessante-fr.ch
 Tél. 026 426 02 66

+ Ligue fribourgeoise contre le cancer

Aide et soutien aux malades du cancer et à leurs proches. Activités d'information et de prévention. Registre des tumeurs.

info@liguecancer-fr.ch
www.liguecancer-fr.ch
 Tél. 026 426 02 90

+ diabètefribourg

Enseignement infirmier, diététique, soins et conseils pour les personnes diabétiques. Activités d'information et de prévention.

info@diabetefribourg.ch
www.diabetefribourg.ch
 Tél. 026 426 02 80

+ Ligue pulmonaire fribourgeoise

Soins, conseils et soutien pour les malades respiratoires. Remise des appareils respiratoires. Activités d'information et de prévention.

info@liguepulmonaire-fr.ch
www.liguepulmonaire-fr.ch
 Tél. 026 426 02 70

+ CIPRET Centre de prévention du tabagisme

Campagnes de prévention, aide à l'arrêt.

info@cipretfribourg.ch
www.cipretfribourg.ch
 Tél. 026 425 54 10

+ Centre de dépistage du cancer du sein

La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans. Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein.

depistage@liguessante-fr.ch
www.liguecancer-fr.ch
 Tél. 026 425 54 00

+ Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

Soutien, orientation, conseil lors de situations de maladie grave, pour les personnes concernées, les bénévoles, les professionnels.

voltigo@liguessante-fr.ch
www.liguecancer-fr.ch
 Tél. 026 426 00 00

+ Information - prévention

Espace information-prévention au Quadrant avec programme d'activité. Programme «santé en entreprise».

info@liguessante-fr.ch
www.liguessante-fr.ch
 Tél. 026 426 02 66



Programme Musée gruérien

24.09.2016 | 10 h - 12 h

Visites guidées

Visite guidée et dégustation A la découverte de Bulle, Cité des goûts et terroirs

Une visite guidée du centre historique de Bulle suivie d'une dégustation commentée des produits du terroir. En compagnie d'un guide, partez à la découverte de lieux insolites et chargés d'histoire, comme le château épiscopal, les halles à grain, la Grand-Rue commerçante, le café Le Fribourgeois et son orchestron. En cette période de bémichon, dégustez et apprenez à mieux connaître les produits régionaux, le gruyère AOP et le vacherin fribourgeois AOP, la moutarde de bémichon. Dans le cadre de la Semaine du goût.

Infos

Inscriptions
 Tél. 026 916 10 10
info@musee-gruerien.ch
www.musee-gruerien.ch
www.la-gruyere.ch

Prix: 20 francs par personne, gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans. Rendez-vous au Musée gruérien, rue de la Condémine 25, 1630 Bulle. Cette visite peut aussi être organisée en tout temps sur demande dès 10 personnes.

14.21.08.2016 | 14 h - 15 h 30

Visite guidée: parcours historique en ville de Bulle



Durant la saison estivale, la Société de développement de Bulle et environs propose à ses hôtes et aux résidents deux visites commentées gratuites à la découverte des sites historiques de la ville.

Infos

Inscriptions auprès du Musée gruérien (nombre de places limité):
info@musee-gruerien.ch
 Tél. 026 916 10 10
www.musee-gruerien.ch
www.la-gruyere.ch

Point de rencontre et départ devant le Musée gruérien, rue de la Condémine 25, 1630 Bulle, par tous les temps.
 Durée de la visite 1 h 30.

Pendant toute l'année, organisation de visites en ville et au musée pour groupes, en français, allemand et anglais sur demande.

Expositions

22.05.2016 - 31.07.2016

Sophie Guyot - Archisalé Une ville de sel, inspirée des paysages construits de la Gruyère

Une ville de sel phosphorescente fait étinceler sa fantomatique présence et entendre les voix multiples de ses tentacules urbains. A l'origine de ce travail, la mémoire des soldats suisses enrôlés en France d'où la Suisse importe le sel indispensable à son économie fromagère. L'installation rappelle les destins des émigrés économiques de tous bords.

12.03 - 28.08.2016

Le paysage pour passion Oswald Pilloud (1873-1946), artiste peintre

L'exposition met en lumière le travail d'Oswald Pilloud (1873-1946). Une soixantaine d'œuvres issues de collections publiques et privées sont présentées, dont la majeure partie pour la première fois. Elève de Reichlen et de Hodler, le peintre de Châtel-St-Denis est un talentueux coloriste passionné par le paysage. Découvrez ses vues de Fribourg, de Morat, du Moléson, de la Hochmatt et de l'Intyamont.

13.05.2016 - 20.08.2016

Regards retrouvés: La Montagne

Exposition dans la cour du château de Bulle. Pour son deuxième projet, Regards retrouvés propose de redécouvrir La Montagne dans les collections photographiques fribourgeoises. De la fabrication du fromage à l'exploitation des domaines skiabiles, redécouvrez les Préalpes fribourgeoises dans un recueil de plus de cent images. L'exposition est installée dans la cour du château de Bulle.

Infos

Accès libre, en plein air.
 Regards retrouvés, La Montagne, Editions La Sarine.
www.regardsretrouves.ch

27.08.2016 - janvier 2017

tü ta too L'oreille en voyage Le patrimoine sonore

Une exposition pour explorer les sons et notre mémoire auditive. Documents de la phonothèque nationale et archives sonores du canton de Fribourg.

Infos

www.fonoteca.ch/tu-ta-too
 VE 26.08.2016 | 18 h 30 | vernissage.
 Avec une intervention de Laurence Revey, chant.

13.05.2016 - 20.08.2016

Vincent Levrat - Alpage

Exposition dans les fossés du château de Bulle. Durant l'été 2014, le Bullois Vincent Levrat photographie les alpages gruériens avec son regard d'étudiant à l'Ecole d'arts appliqués de Vevey. Il montre la simplicité de la vie dans les chalets, la borne enfumée, les bottes d'un armilli sur le pas de la porte, le brouillard qui enveloppe les montagnes.

Infos

En plein air, accès libre.
 Exposition organisée par Regards retrouvés.
 Collections photographiques fribourgeoises.

"Magazine

Goûts et terroirs

Le bulletin vous propose de découvrir les köttbullar, plat national suédois, composé de boulettes de viande accompagnées de sauce à la crème.



Concours du bulletin

Découvrez le lieu ou l'événement de la photo mystère et gagnez un prix de 50 francs.



Bulle, cité des goûts et terroirs. Les köttbullar: les boulettes de viande à la suédoise

Les köttbullar sont des boulettes de viande à la suédoise. Servies avec une sauce à la crème, de la purée, une confiture d'airelles et parfois des concombres salés-sucrés, elles font partie du patrimoine culinaire du pays scandinave.

S'il y a bien une fête importante en Suède, c'est Midsommar, qui correspond à la période centrée autour du solstice d'été. Elle correspond à notre fête de la Saint-Jean et est célébrée pendant la fin de semaine la plus proche du 24 juin. De nombreux jeux et danses sont organisés autour de grands mâts habillés de fleurs et de verdure.

Le repas traditionnel commence généralement avec différents types de préparations de harengs servis avec différentes sauces, des toasts skagen (crevettes sur toasts), différents types de saumons préparés, comme le gravlaks. Après les hors-d'œuvre et le poisson, des saucisses ainsi que des boulettes de viande köttbullar sont généralement servies. La manière traditionnelle de cuisiner ces boulettes – rendues également célèbres par une grande enseigne de vente de meubles en kit – est köttbullar

med gräddsås ou boulettes de viande avec sauce à la crème.

L'origine de cette recette remonterait au XVIII^e siècle. Les boulettes de viande suédoises auraient été importées en Suède par le roi Charles XII après son exil à Istanbul en 1713. Les préparations à base de viandes hachées ont longtemps été un aliment de base de la cuisine moyen-orientale ou méditerranéenne. On connaît notamment les recettes de chelo kebab d'Iran, les koftas du Pakistan, les köfte de Turquie, le cevapi des Balkans, les boulettes de shabbat dans la cuisine juive, les polpette italiennes ou encore les chifteles roumains. Le mot suédois pour boulettes de viande, köttbullar, est apparu pour la première fois en 1754, dans le livre de cuisine de Cajsa Warg, l'un des plus célèbres chefs suédois de l'histoire. Elles sont devenues populaires aux Etats-Unis après l'immigration des Scandinaves dans les Etats au nord du Midwest au XIX^e et au début du XX^e siècle.

Le mot suédois pour boulettes de viande, köttbullar, est apparu pour la première fois en 1754, dans le livre de cuisine de Cajsa Warg.

Köttbullar boulettes de viande scandinaves

(pour 4 personnes – 36 boulettes)

Pour les boulettes

- 250 g de bœuf haché
- 250 g de porc haché
- 1/2 oignon râpé finement
- 1 œuf battu
- 1/3 tasse de chapelure
- 3 c. à soupe de crème 25%
- Sel
- 1 pincée de sucre
- Poivre moulu
- Noix de muscade moulue
- Piment de la Jamaïque moulu
- Beurre et de l'huile

Pour la sauce

- 2 c. à soupe de beurre
- 2 c. à soupe de farine
- 400 ml de bouillon de bœuf assez concentré
- 50 ml de crème 25%
- 1/2 c. à café de sucre
- Sel et poivre
- 1 c. à café de sauce soja

Dans un grand bol, mélanger tous les ingrédients – sauf le beurre et l'huile – jusqu'à ce qu'ils soient incorporés et que la pâte soit lisse. Diviser la préparation en trois parties égales. Diviser ensuite chaque partie en trois, puis en quatre afin d'obtenir un total



de 36 boulettes. Rouler les boulettes de viande avec les mains, puis les déposer sur une grande plaque de cuisson ou dans des assiettes. Mettre au frais pendant une heure avant de les faire cuire. Dans une poêle à feu moyen, faire fondre un peu de beurre et ajouter un peu d'huile pour que le beurre évite de noircir. Lorsque la poêle est chaude, déposer la moitié des boulettes de viande. Faire cuire en les retournant très souvent afin que tous les côtés soient dorés, pendant environ 8 minutes. Transférer les boulettes dans un plat allant au four, couvrir le plat de papier aluminium et garder au chaud dans le four à environ 80° C. Répéter l'opération pour le reste des boulettes et préparer la sauce.

Gräddsås - Sauce à la crème

Dans une petite casserole, faire fondre le beurre à feu moyen. Avec un fouet, incorporer la farine. Laisser cuire en remuant pendant environ 30 secondes. Ajouter progressivement le bouillon de bœuf en fouettant sans cesse afin d'éviter les grumeaux. Laisser cuire doucement durant 2 à 3 minutes jusqu'à ce que la sauce épaississe. Ajouter le sucre et le poivre ainsi que la crème en la fouettant. Bien incorporer. Laisser mijoter sans faire bouillir pendant 2 minutes en remuant souvent jusqu'à obtention de la texture désirée. Goûter, ajouter la sauce soja et rectifier l'assaisonnement. Servir les boulettes de viande avec la sauce, de la purée et de la confiture d'airelles.

Sources: www.wikipedia.com

Sources: www.196flavors.com

Concours

Photo mystère du Bulletin

Le bulletin vous propose à chaque nouvelle édition une photo mystère. Cette fois-ci, il faut trouver le lieu photographié. Le gagnant ou la gagnante sera averti(e) personnellement. Prix: 50 francs.

M^{me} Marianne Raboud, à Bulle, a gagné le concours de la dernière édition après tirage au sort. Il s'agissait de la tour du Tocsin.

Envoyez le talon-réponse rempli à
 > Ville de Bulle, Grand-Rue 7, C.P. 32, 1630 Bulle
 > bulletin@commune.bulle.ch

Nom/ prénom:

Adresse:

Réponse:

